

VISITE DU JARDIN DE LA PINTE DES MOSSETTES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Visite du Jardin de la Pinte des Mossettes
Descriptif de l'activité	Thomas Philippe, responsable du Jardin de la Pinte des Mossettes, ouvre les portes du potager qui alimente le célèbre restaurant de Cerniat. Niché au cœur des alpages de la Gruyère, ce jardin dévoile ses secrets et incarne un véritable programme de découvertes.
Dates	Mercredi 16 juillet 2025
Horaire	18h – 20h
Lieux du rendez-vous	17h45 Route des Echelettes 8, 1654 Cerniat
Lieux de l'activité	Route des Echelettes 8, 1654 Cerniat
Programme indicatif	18h Accueil des participants, puis visite du jardin potager/aromatique. 19h30 une collation sera offerte et partage d'un moment convivial.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none">• bonnes chaussures• tenue adaptée à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Tout public
Nombres (min. – max.)	Illimité
Tarif	Activité gratuite
Inscriptions	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.